

Communiqué de presse -

12 juin 2024

Caracol, une solution innovante pour répondre aux défis du logement étudiant

“On va se retrouver avec des dizaines de milliers d'étudiants dans les rues” s'alarme l'adjoint au logement de la Mairie de Paris, Jacques Baudrier, [dans une récente interview accordée à 20 Minutes](#). Face à une crise du logement sans précédent, notamment à Paris, [Caracol](#) développe des colocations interculturelles et solidaires entre étudiants français et réfugiés. L'association appelle à une prise de conscience et à une action collective.

Une réponse innovante

Caracol, en utilisant [l'article 29 de la loi ÉLAN](#) et [l'intermédiation locative](#), crée des [colocations partagées](#) entre étudiants français et réfugiés. La colocation de l'Ourcq inaugurée récemment dans le 19^e arrondissement de Paris, en partenariat avec Paris Habitat et le Campus Mode, Métiers d'Art et Design illustre ce modèle et répond à la demande de logements accessibles favorisant aussi l'intégration sociale des réfugiés.

Engagement pour les étudiants

« La crise du logement étudiant s'aggrave. Plus de 60%¹ des étudiants en Île-de-France peinent à se loger. Caracol propose des logements à loyer accessible dans des espaces vacants. Actuellement, 30% de nos bénéficiaires sont des étudiants et de nouvelles colocations leur seront bientôt réservées. » — **Julien Peyrache, co-fondateur de Caracol.**

Une initiative solidaire et enrichissante

Caracol se distingue par une approche unique favorisant la solidarité et l'enrichissement interculturel. Les colocations permettent aux étudiants français et réfugiés de partager leurs cultures et de bâtir des relations de confiance. Ce cadre de vie encourage l'apprentissage de la langue et la découverte d'autres coutumes. Un accompagnement social professionnel est également proposé aux colocataires, renforçant ainsi l'impact positif de cette initiative.

Défense du droit au logement

Caracol défend activement le droit au logement par l'habitat intercalaire et transforme des lieux vacants en espaces de vie grâce à l'article 29 de la loi ÉLAN et l'intermédiation locative. Cette approche offre une gestion sécurisée aux propriétaires - évitant les risques de vandalisme et de dégradation de leurs biens - et des conditions bénéfiques à la fois pour les bailleurs, les habitants et les collectivités.

“Les étudiants sont l'avenir. S'ils ont du mal à se loger, ils auront du mal à étudier et à construire la société de demain. Caracol appelle les bailleurs à mettre leurs biens à disposition pour des colocations solidaires en Île-de-France et sur tout le territoire. Avec 3 millions² de logements vacants en France, comment est-il possible que les étudiants - et n'importe qui d'ailleurs - ne puissent pas accéder à un logement ? C'est le moment d'agir.” — **Julien Peyrache**

Contact presse : Marlyn Dufetrelle - 06 70 13 16 91 - marlyn.dufetrelle@lagencerup.fr

¹ Rapport 2023 de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

² INSEE